



Conseil Inter ONG en Centrafrique

Tel. : (+236) 72 15 86 82/75 05 58 25/75 92 14 90/72 24 62 50

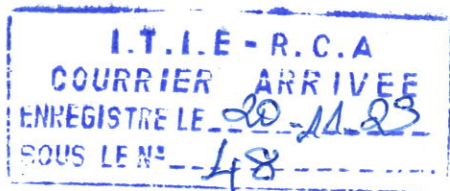
Email : ciongca2022@gmail.com

Siège : GALABANDJA, Avenue MBAIKOUA, Rue ESPACE LINGA TERRE

N° 080 /CIONGCA/PDT/SG.023

République Centrafricaine
Unité-Dignité-Travail

Bangui le 20 Novembre 2023



Le Président du Conseil Inter ONG en Centrafrique
(CIONGCA)

A

Monsieur le Coordonnateur ITIE Centrafrique

Objet : Lettre d'Information

Monsieur le Coordonnateur

Par la présente, l'honneur nous échoit de porter à votre connaissance qu'après plusieurs années de difficultés internes au sein du CIONGCA, le 29 Avril 2022 une Assemblée Générale électorale a voté les membres du nouveau bureau du Conseil d'Administration.

Ainsi nous avons donc souhaité et avec votre autorisation reprendre notre place au sein du Comité National ITIE comme l'occupait jadis notre plate-forme.

Telle est monsieur le Coordonnateur, l'objet de la lettre d'information que nous avons tenu porter à votre connaissance.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous prions Monsieur le Coordonnateur, l'expression de notre parfaite considération.

Copie : PV Assemblée Générale Elective


MBALIMBI Jean Paul Noel





Etude de Maître Daniel APATIO
HUISSIER DE JUSTICE

BP : Tél : (+236) 75 50 71 00 / 77 77 15 94
E-mail : apatiold@yahoo.fr

**PROCES-VERBAL DE CONSTAT DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ELECTIVE DU CONSEIL INTER ONG EN
CENTRAFRIQUE (CIONGCA)**

L'An Deux Mil Vingt-Deux

Et le Vingt Neuf du mois d'Avril à 09 Heures 30 minutes

A la demande de **Monsieur Honoré DOUBA**, Président du Comité Préparatoire de l'Assemblée Générale Elective du conseil Inter ONG en Centrafrique (CIONGCA) ;

LEQUEL M'A EXPOSE

Que suite à la crise interne qui a secoué le Conseil Inter ONG en Centrafrique (CIONGCA) entre 2016 et 2018 ayant entraîné la division de la fédération en deux groupes dirigés chacun par un bureau, certains partenaires (gouvernement partenaires financiers, organisations de la société civile) ont engagé un dialogue franc avec les groupes opposés qui a débouché sur la réconciliation des deux groupes et leurs bases respectives.

Qu'un bureau provisoire composé de 12 membres sensés gérer la fédération pendant une transition de 12 mois a été mis en place ;

Que plus d'une année après cette transition, bon nombre d'organisation membre ont commencée à exiger la tenue d'une assemblée générale électorale permettant la mise en place d'une direction légitime ;

Qu'après plusieurs tentatives ratées, une assemblée extraordinaire réunissant 62 organisations tenue le 28 Février 2022 à l'école ASSANA a finalement décidé de la mise en place d'un comité préparatoire de l'Assemblée Générale électorale composé de six membres, laquelle Assemblée aura lieu ce 29 Avril 2022 aux fins d'élection des membres du Conseil d'Administration du CIONGCA ;

Qu'à toutes fins de droit, il me requiert en vue d'assister ledit comité dans sa mission de l'organisation desdites élections et d'en dresser procès-verbal régulier ;

DEFERANT A CETTE REQUISITION

Je, Maître **Daniel APATIO**, **Huissier de Justice** à Bangui, y demeurant soussigné ;

Me suis transporté ce jour **Vendredi 29 Avril 2022 à 09 heures 30 minutes** sur les lieux sis dans la salle de conférence du conseil Economique et social à Bangui et, y étant, j'ai rencontré l'équipe chargée de superviser le choix des candidats aux différents postes à pourvoir, laquelle est composée de :

- Président : Honoré DOUBA,
- Rapporteur : DEMELET Etienne,
- Le chargé d'organisation : NGALIBOLO Justin Bonaventure,
- La Trésorière Générale : MANDAGOULA Florence,
- Le Chargé de Communication : NAZEMBE Jean Baptiste,

Les opérations se sont déroulées de la manière suivante ;

- Dépouillement des dossiers de candidature aux différents postes du conseil d'Administration du CIONGCA ;
- Arrivée et installation des membres du CIONGCA et des Invités.
- Mot de remerciement de la vice-présidente du Conseil Economique et Social.
- Présentation du Rapport moral par le Président sortant du CIONGCA.
- Organisation par le Président sortant du CIONGCA.
- Organisation de la Campagne électorale.
- Dépouillement des résultats et présentation du scrutin.
- Proclamation des résultats et présentation des Candidats élus.
- Déclaration du président élu.
- Rafraichissement, photo de famille, fin de cérémonie.

Sont élus aux différent postes du Conseil d'Administration du CIONGCA, les candidats dont les noms suivent :

1. **PRESIDENCE** : Monsieur MBALIMBI Jean Paul Noël,
2. **PREMIER VICE PRESIDENCE** : Madame AGBO Lucie,
3. **DEUXIEME VICE PRESIDENCE** : Monsieur ZOGA Parfait,
4. **SECRETARIAT GENERAL** : Monsieur SOUABEDET Thierry Adoum,
5. **SECRETARIAT GENERAL Adjoint** : OUASSAMON GOUMAN Aimé Mexan,
6. **TRESORERIE GENERALE** : NGOUAKOUZOU Cyriaque,
7. **TRESORERIE GENERALE ADJOINTE** : Madame MBAIGOTO Olga,
8. **CHARGE DE MISSIONS** : Madame MADAGUI Sylvie,
9. **CONSEILLER EN COMMUNICATION PORTE PAROLE** : Monsieur NGOLOTE Jean Benjamin,
10. **CONSEILLERE JURIDIQUE** : Maître MBELET KOUDJA Euloge Lydie ;

Mention : le discours du Président sortant KOUALET KPINGO Antoine a été présenté sans débat ;

Notons l'absence de la Trésorière générale du bureau sortant ; Le Président sortant Honoré DOUBA a cédé la place au bureau entrant ; le Président entrant Monsieur MBALIMBI Jean-Paul a présenté son mot de remerciement à tous les participants et présenté brièvement son projet d'action ; qu'il a mis l'accent pour le fait que désormais CIONGCA est doté d'un siège social ; qu'il invitera éventuellement les membres du CIONGCA dans cette même salle ; que son plan d'action sera élargie dans les 20 provinces de la RCA ;

- Le Ministre de l'Economie, de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale était représenté par deux Cadres du SPONG. Il s'agit de :
- 1) Monsieur KAMAYO Stéphane, Juriste ;
 - 2) Monsieur SOUA Nestor, Ingénieur Statisticien/Manager.

Le Président du Conseil Economique et Social était représenté par la deuxième Vice-Présidente Madame Félicité KO NGANA.

Notons que 103 représentants des organisations membres du CIONGCA étaient dans la Salle.

Monsieur KAMAYO Stéphane (Cadre au SPONG) a pris la parole au Nom du Ministre d'Etat (au Plan) et premier Ministre pour féliciter le Comité d'organisation qui a abattu un travail excellent ayant abouti à cette assise.

Il a félicité les nouveaux membres élus parmi lesquels deux handicapés (un non voyant et une sourde muette) ce qui est du jamais vu lors des élections au sein des organisations de la société civile.

Après avoir souhaité bonne chance aux nouveaux membres élus, il a promis d'adresser un Compte rendu positif au Ministre d'Etat (Premier Ministre) ;

Les mots de remerciements, de félicitation élus et de réussite dans la mission des membres nouvellement élus prononcés par madame Félicité KO NGANA ont mis un terme à la Cérémonie de l'Assemblée Générale élective du CIONGCA ce vendredi 29 Avril 2022.

SOUS TOUTES RESERVES

Plus rien n'étant ni restant à constater, j'ai dressé le présent procès-verbal destiné à servir et valoir ce que de droit et dont le coût est de :

Détail des coûts (Art.2 et 14 Décret n° 06.200 du 20.06.2006)

Droit fixe..... 30.000 F

Vacation..... 10.000 F

Total..... = 40.000 F





ORIGINAL

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'An Deux Mil Vingt Deux ;

Et le vingt et douze mai à 10 heures vingt-cinq minutes ;

A la demande de sieur MBALIMBI Jean Paul, nouveau président élu du CIONGCA, ayant pour conseil Maître MBELET-KOUNDJA, Avocat au Barreau de Centrafrique ;

Lequel m'a exposé :

Que le mandat du précédent bureau est arrivé à terme ;

Qu'un nouveau bureau est élu pour conduire les activités de l'organisation (CIONGCA) ;

Qu'avant de démarrer les activités, le bureau sortant doit leur passer le service ;

Qu'à toutes fins de droit, il me requiert d'aller assister à la passation de service entre les deux bureaux (entrant et sortant) et en dresser un procès – verbal régulier ;

Déférant à cette réquisition ;

Je, Maître Jean Paul TOGO, Huissier de Justice, à Bangui, y demeurant soussigné ;

Me suis transporté sur les lieux sis dans l'enceinte de l'école ASSANA à SICA 1, situé à côté du Lycée Marie Jeanne CARON, et en présence constante des personnalités citées ci-après :

- Monsieur SOUABEDET Thierry Secrétaire Général ;
- Madame BAÏGOTO Olga, Trésorière Générale Adjointe ;
- Monsieur POKADO-HOLOFIO Roger, Secrétaire Général adjoint sortant;
- Monsieur OUASSAMON Aimé Méxant, Secrétaire Général Adjoint ;
- Monsieur KOUALET-KPINGO Antoine, Président sortant

CONSTATATION :

Effectivement le bureau sortant de CIONGCA, représenté par monsieur KOUALET-KPINGO Antoine a passé le service au nouveau Président élu de CIONGCA monsieur MBALIMBI Jean Paul ;

Le pointage des équipements et matériels affectés pour l'accomplissement de la mission dévolue à l'Organisation par le bureau sortant. Il s'agit de :

- 1 bureau équipé d'une chaise ;
- 3 tablettes en bois ;
- 1 canapé rembourré de 3 places ;
- 2 canapés rembourrés de 2 places ;
- 2 fauteuils d'une (1) place ;

- 12 chaises rembourrées ;
- X - 8 chaises rouges ;
- 2 ventilateurs dont un (1) en mauvais état ;
- X - 1 photocopieur en panne ;
- 1 seau de lavage de mains ;
- 1 étagère pour archivage de documents ;
- X - 1 pancarte au nom de CIONGCA ;
- X - 1 ordinateur fixe avec accessoire sur le bureau ;
- X - 1 ordinateur plus accessoire (onduleur, imprimante et photocopieur) neuf ;
- 1 rallonge distributeur ;
- X - 1 régulateur de tension ;
- 4 câbles ;
- 2 agrafeuses ;
- 1 paquet contenant un disque dur externe ;
- 4 cachets dont un (1) dateur ;
- X - Une archive ;
- Des dossiers de nouvelles adhésions ;
- Une archive de dossiers de support des ateliers avec les partenaires ;
- 1 perforateur

Moyen roulant :

- 1 véhicule Pick Up marque TOYOTA Hilux couleur blanche, immatriculé TA 421 BG ;

Mention spéciale :

A la fin de la passation, les deux Présidents notamment le sortant sieur KOUALET-KPINGO Antoine et l'entrant sieur MBALIMBI Jean Paul, ont signé le document final du procès-verbal. Puis, le nouveau bureau est entré en possession des biens et équipements sus indiqués.

Plus rien à constater, ni personne à auditionné, j'ai quitté les lieux à 11 heures 05 minutes.

SOUS TOUTES RESERVES

De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat les jours, mois et an que dessus pour servir et valoir ce que de droit. Coût de l'acte (Décret n°06.200 du 20.06.2006)

Droit fixe :

Procès-Verbal de constat --- 5 0.000 fcfa



Jean Paul TOGO